Fédération Syndicale Unitaire
Section des Alpes de Haute Provence
Bourse du travail - 42 bd Victor Hugo
04000 Digne les Bains
06 07 39 80 90

à Monsieur l'inspecteur d'académie des Services de l'Education Nationale des Alpes de Haute Provence,

Objet : Demande de précisions suite à votre interview dans La Provence du 4 mai 2023

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Nous venons vers vous afin d'obtenir des précisions concernant vos déclarations dans la presse locale. Vous évoquez « des actions de co-enseignement ou de co-interventions, en inter-degrés, inter-écoles et/ou interdisciplinaires, en itinérance ou en permettant le déplacement des élèves et des personnels ». Le journaliste précise que ces actions débuteront dès la rentrée 2023.

Vous conviendrez que les propos repris dans l'article n'apportent aucune information concrète et n'éclairent en rien le lecteur sur ce que recoupent ces termes appartenant au registre de la novlangue de l'Education Nationale. Convenez également que l'emploi de cette terminologie est généralement l'entame d'une opération cherchant à masquer la mise en place d'une politique porteuse de régression des moyens, d'accroissement de la charge de travail et de dégradation des conditions de travail.

Qu'entendez-vous exactement par ces termes peu explicites ? Quels sont les secteurs, écoles, niveaux, établissements concernés ? Quelles sont les modalités de mise en place envisagées, les moyens alloués ?

Nous souhaiterions également avoir des précisions concernant ce plan ruralité dont il est question. Il est évoqué des actions inter-degré, ce plan ruralité concerne-t-il le 1er et le 2nd degré ?

Il est aussi fait mention du travail de concertation avec les municipalités, mais quid du travail avec les acteurs de terrain, à savoir les enseignants et leurs représentants ?

Nous sommes très surpris de ne pas avoir été à minima informés de la teneur de ces mesures avant que vous n'en fassiez état par voie de presse.

En l'attente d'une réponse de votre part veuillez agréer, Monsieur l'inspecteur, nos sincères salutations.

Gweltaz BROUDIC, Ariane SEDES

Co-secrétaires départementaux de la FSU04